



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

effectifs de personnel

Question au Gouvernement n° 2203

Texte de la question

IMPACT DES RESTRUCTURATIONS MILITAIRES À CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

M. le président. La parole est à M. Benoist Apparu, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Benoist Apparu. Monsieur le Premier ministre, depuis quarante ans, notre pays subit, vous le savez, une désindustrialisation massive. C'est un drame non seulement humain et économique, mais également géographique et démographique, qui déséquilibre lourdement notre territoire. Ainsi, les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne ou Lorraine, qui sont nos régions historiquement industrielles, sont celles qui subissent aujourd'hui les plus graves conséquences de cette désindustrialisation.

Mme Arlette Grosskost. Hélas !

M. Benoist Apparu. À titre d'exemple, la région Champagne-Ardenne est la seule à perdre des habitants depuis trois recensements consécutifs. Il se trouve que ce grand quart Nord-Est représente aussi l'histoire militaire de notre pays. Vous venez d'annoncer les restructurations militaires pour 2015 : à Châlons-en-Champagne, 1 250 emplois seront supprimés. C'est évidemment un choc économique, social et culturel important. Que l'on se comprenne bien, monsieur le Premier ministre : nous sommes favorables à la réduction de la dépense publique. Nous considérons que c'est par la réduction de l'emploi public que nous y parviendrons,...

M. Patrick Mennucci. Sauf à Châlons !

M. Benoist Apparu. ...mais à la condition, comme vient de le dire M. Eckert, que ces efforts soient justement répartis. Vous supprimerez, d'ici à 2019, 12 % des emplois militaires. Supprimez-nous donc 12 % de nos emplois militaires ! Or votre décision, c'est 100 % d'emplois militaires en moins sur Châlons ! J'ajoute qu'en termes d'aménagement du territoire, ce n'est pas la même chose de supprimer 1 250 emplois dans une ville qui compte 45 000 habitants et qui est en décroissance démographique, que de les supprimer dans une métropole en croissance démographique. J'ajoute également, monsieur le Premier ministre, que ce n'est pas la même chose de supprimer 1 250 emplois dans une ville qui risque de perdre son statut de capitale régionale, avec 1 000 autres emplois à la clef !

Mme Laure de La Raudière. C'est irresponsable !

M. Benoist Apparu. Monsieur le Premier ministre, les élus de droite comme de gauche, les forces économiques et sociales de cette région ne vous demandent qu'une seule chose : une politique d'aménagement du territoire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Monsieur le député, vous avez rappelé que j'ai signé il y a quelques jours l'ensemble du projet de restructuration de la défense pour 2015, en application stricte de la loi de programmation militaire.

Un député du groupe UMP . C'est scandaleux !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Conformément à mes engagements devant l'Assemblée, j'ai veillé à ce que cette déflation touche le moins possible les unités opérationnelles.

M. François Sauvadet. C'est réussi !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre . L'essentiel porte sur les structures organiques, sur l'environnement et sur l'administration du ministère. J'ai veillé aussi, et vous le savez, à ce qu'il y ait le moins possible de garnisons dissoutes.

Un député du groupe UMP . C'est raté !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre . Malheureusement, il a fallu que je fasse des choix douloureux et croyez bien, monsieur le député, que le choix grave que j'ai dû faire répond à un impératif capacitaire mûrement réfléchi, correspondant aux besoins de nos armées demain. Mais je suis conscient de l'impact économique et social très négatif que ces mesures auront pour votre ville. Nous avons eu l'occasion de nous entretenir récemment à ce sujet ; j'ai également évoqué devant le Premier ministre vos lourdes et légitimes préoccupations pour que la ville de Châlons ne soit pas plusieurs fois pénalisée. Le Premier ministre va vous recevoir très prochainement et m'a demandé de mettre en place, avec l'ensemble des ministères concernés, un plan exemplaire pour permettre à la ville de Châlons de compenser, autant que faire se peut, la décision que j'ai dû prendre.

M. François Sauvadet. Il n'y a pas que Châlons !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Nous serons donc amenés à préparer ce plan avec vous, monsieur le député, et avec les élus de l'agglomération, pour faire en sorte que la nation assume ses responsabilités après les décisions que nous avons dû prendre. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Benoist Apparu](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2203

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 octobre 2014](#)